CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E112864** **VALABLE JUSQU'AU** **03/07/2027**

ÉDITÉ LE 16/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/09/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS 2012B01180

Siret : 754 001 451 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6349043

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 500202Z1247001 / 001 570272/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 500202Z1247001 / 001 570272/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : SARL GAUCHARD HERVE

3 RUE DE LA LIBERATION
45130 CHARSONVILLE

Téléphone : 02 38 74 23 14 **Fax :**

Portable : 06 88 76 32 20

Responsabilité légale :
GAUCHARD HERVE GÉRANT

Site Internet : https://www.bois-et-concept-gauchard.fr

E-mail : herve.gauchard@9business.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 551 327 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	5	15/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/06/2026 14:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.